



Charte de l'ALL basket, 2012/2013

« Le basket est un jeu avant tout et doit le rester »

Cette charte a été élaborée par les dirigeants et parents bénévoles et se veut constructive et évolutive.

La charte du licencié(e) de l'Amicale Laïque lédonienne est un ensemble de droits et de devoirs primordiaux pour que la vie du club soit la meilleure possible.

➤ Présence des joueurs et joueuses

Chaque équipe bénéficie d'un ou plusieurs entraînements. Pour toute absence, l'entraîneur doit impérativement être prévenu. La présence du joueur ou de la joueuse est obligatoire à tous les matchs, y compris ceux à l'extérieur.

➤ Horaire des entraînements

Les horaires d'entraînement définis en début de saison sportive peuvent être modifiés en fonction des disponibilités des différents entraîneurs ou des installations sportives. Les éventuels changements seront donnés par l'entraîneur.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur(s) enfant(s) dans les salles.

Les parents des licenciés mineurs s'engagent à récupérer leur enfant au plus tard 10 minutes après la fin de l'entraînement.

Chaque joueur/joueuse doit être présent(e) à l'heure du début effectif de l'entraînement en tenue de sport (chaussures propres réservées à la salle de sport).

➤ Installations sportives

L'accès aux gymnases ne peut se faire qu'en présence de l'entraîneur ou d'un responsable du club. Nous sommes tous responsables de la propreté des locaux et du respect de ceux-ci.

➤ Respect des autres

A l'entraînement comme en match ou en tournoi chaque joueur/joueuse s'engage à respecter ses coéquipiers(ères), son entraîneur, ses adversaires, les dirigeants, les arbitres et leurs décisions, les installations. Tout manquement à ces règles pourra être, le cas échéant, sanctionné.

➤ Attitude des parents et accompagnateurs

Les dirigeants, les parents et accompagnateurs s'engagent à encourager les équipes du club dans un esprit sportif et de fair-play. Les encouragements sont là pour aider les joueurs/joueuses sur le terrain. Ils devront respecter les adversaires, les arbitres, les officiels de table au même titre que les joueurs/joueuses.

➤ Equipement

Le club met à la disposition de chaque joueur/joueuse un équipement. Nous vous demandons d'en prendre le plus grand soin.

➤ Arbitrage et table de marque par les licenciés

L'arbitre et la table de marque font partie intégrante du basket.

Sans eux pas de match.

Chaque licencié(e) sera sollicité(e) pour quelques tables de marque et arbitrages, ceci faisant partie de l'apprentissage des règles du jeu.

Un planning sera établi, affiché dans les salles et consultable sur le site internet.
En cas d'empêchement, le/la joueur/joueuse désigné(e) est chargé(e) lui/elle-même de se faire remplacer et de prévenir le club.

➤ Match à l'extérieur

Les parents sont sollicités pour transporter les enfants lors des matchs à l'extérieur.
Les conducteurs sont responsables des enfants qu'ils transportent. Ils s'engagent à respecter le code de la route (ceinture de sécurité, limitation de vitesse, nombre de passagers etc...).
Conduite accompagnée interdite.

➤ Après Match à domicile

Afin de se retrouver entre parents et d'accueillir les équipes adverses, les parents sont sollicités pour amener des gâteaux. Le club fournit la boisson.

➤ Respect des choix de l'équipe technique

Les parents et les joueurs/joueuses s'engagent à respecter les choix de l'équipe technique qui travaille en accord avec le projet technique du club.
Lors des matchs, laisser l'entraîneur opérer seul sur le banc et respecter ses choix. Et bien sûr garder un esprit sportif.

➤ L'entraîneur : correction, assiduité, ponctualité, responsabilité, rigueur, exemplarité.

L'entraîneur s'engage

- à respecter les horaires des entraînements et à prévenir les joueurs et leurs parents en cas d'absence,
- à arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement pour préparer le matériel et accueillir les joueurs/joueuses et leurs parents,
- à partir quand le dernier joueur a été pris en charge par ses parents,
- à effectuer par écrit le pointage des joueurs/joueuses à l'entraînement,
- à écouter et dialoguer avec les parents et joueurs/joueuses à la fin de l'entraînement ou du match,
- à garder un esprit sportif dans tous les cas.

➤ Le club

Le club s'engage :

- à fournir un encadrement qualifié avec des entraîneurs en formation ou diplômés toujours supervisés par un breveté d'Etat,
- à diffuser le calendrier des matchs de championnat,
- à fournir le matériel nécessaire pour les entraînements et les matchs,
- à favoriser un accueil convivial,
- à organiser des stages pendant les vacances scolaires,
- à mettre en place des réunions de formation à l'arbitrage et à la tenue de la table de marque.

➤ Site internet

Le site officiel du club est : www.all-basket.fr

Nous essaierons de rassembler un maximum d'information sur la vie du club.
N'hésitez pas à le consulter le plus souvent possible.

➤ Droit à l'image

Les parents autorisent la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle pourrait apparaître votre/vos enfant(s) et/ou vous-mêmes, ceci sur différents supports du club.